Édition automne 2026

CIRCULADE

LE JOURNAL OFFICIEL DE CAPENDU

LE MOT DU MAIRE

Capenduciennes, Capenduciens,

L'été s'achève et, comme chaque année, septembre marque le retour à un rythme bien différent. Les enfants ont repris le chemin de l'école, les associations leurs activités, les chantiers ont redémarré… et la vie municipale, elle, n'a finalement jamais vraiment fait de pause. Ces dernières semaines ont une nouvelle fois été faites de rencontres, de projets, mais aussi d'imprévus et de moments où il faut savoir répondre présent.
Les prochains mois seront tout aussi actifs. Les travaux d'aménagement de nos rues continuent, la prochaine tranche de la traversée de Capendu sur la RD6113 se prépare et la vidéoprotection devrait être pleinement opérationnelle d'ici la fin du mois d'octobre.
Mais la vie du village se construit aussi autour de nos associations, de nos commerces, de nos manifestations, de notre marché et de tous ces moments de rencontre qui font vivre Capendu.

Avec l'équipe municipale et nos agents, nous poursuivons notre travail avec la même volonté : être présents sur le terrain, agir concrètement et continuer à améliorer votre cadre de vie.
Continuons, ensemble, à faire vivre et avancer Capendu.

Votre Maire
Claude BUSTO

INFO MAIRIE

HORAIRES
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h-12h / 13h30-16h

Mercredi :
9h-12h / 14h-16h

Joindre le secrétariat
04.68.79.15.16
contact@capendu.fr

Site internet
http://www.mairie-capendu.fr

Une doléance
carnet@capendu.fr

Une proposition d'article
circulade@capendu.fr

RD 6113 : la 3e tranche

La traversée de Capendu poursuit sa transformation et s'apprête à entrer dans sa dernière phase de grands travaux.
La commune a lancé l'appel d'offres pour réaliser la dernière tranche sur la RD6113. Sous réserve du résultat de la consultation et du calendrier des entreprises retenues, le chantier devrait débuter en décembre 2026 ou janvier 2027, pour une durée estimée entre quatre et six mois.



Cette nouvelle tranche viendra achever et prolonger les aménagements déjà réalisés sur les précédentes parties de la traversée du village. L'objectif reste le même : améliorer la sécurité, les déplacements et le cadre de vie tout au long de cet axe particulièrement fréquenté.
Nous allons également tenter de traiter la portion située entre la cave et le rond-point d'Intermarché. Les possibilités d'aménagement y sont cependant plus complexes et doivent encore être étudiées.

Une chose est déjà certaine : le feu tricolore situé au carrefour de la Leude ne disparaîtra pas. La configuration et l'espace disponible à cet endroit ne permettent pas la création d'un rond-point dans de bonnes conditions.
En revanche, nous souhaitons moderniser le dispositif avec la mise en place de feux « intelligents ». Leur fonctionnement permettra notamment de mieux réguler la circulation et de lutter contre les excès de vitesse : lorsqu'un véhicule arrivera trop rapidement sur la RD6113, le feu basculera au rouge.

Après plusieurs années de travaux, nous approchons de l'aboutissement d'un projet important pour Capendu : une traversée plus agréable, plus fonctionnelle et plus sûre pour tous.

Concours « Illuminations de Noël »

La municipalité organise pour la première fois un concours "Illuminations de Noël", ouvert à tous : maisons, jardins, balcons et appartements.

La participation est **gratuite** et se fait **sur inscription**, via un bulletin à retirer et à remettre en mairie. Le règlement complet sera consultable sur le site de la commune.

En s'inscrivant, les participants autorisent la municipalité à photographier leurs décorations et à utiliser gratuitement ces images sur l'ensemble des supports de communication de la commune.

Ce concours vise à valoriser l'implication des Capenduciens dans les décorations extérieures de décembre, dans une démarche volontaire et conviviale. Le jury effectuera un unique passage, en soirée, et parcourra le village de manière aléatoire.

Inscription en mairie jusqu'au 27 novembre.

C'était la Rentrée !

De nouveaux visages

Mme GINISTY Sarah
Mme ROGER Eve
Moyenne et grande sections



Mme GOLCBERG Lola
CP



Mme ESCOT Marie
CM1



M. AIT OUARET Farouk
Principal du collège de l'Alaric



Mme DELAHAYE Véronique
Gestionnaire du collège de l'Alaric



Une nouvelle rentrée pour l'école primaire de Capendu

Cette rentrée 2026, l'école maternelle et l'école élémentaire ont fusionné et l'école de Capendu est donc devenue **une école primaire, dirigée par Madame Nathalie Franc.**
De la toute petite section au CM2, 168 élèves ont fait leur rentrée dans les 8 classes : 1 TPS/PS, 2 MS/GS, 1 CP, 1 CE1, 1 CE2, 1 CM1 et 1 CM2.
Pour faire vivre cette école, 11 enseignants, 6 AESH et 4 agents de la commune sont mobilisés au quotidien. Parmi eux, deux ATSEM répartissent leur temps entre les trois classes de maternelle. Une présence précieuse et une grande chance pour les enfants et les équipes.

Dans le cadre d'un partenariat conventionné avec l'APAJH, l'école accueille toujours des élèves sur l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE), rattachée à l'IME de Capendu. Une enseignante et une éducatrice y accompagnent les élèves, qui partagent avec les autres enfants les temps de récréation et certains temps de classe en petits groupes. Ces moments favorisent les rencontres, les échanges et la vie collective.
L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (Ulis) est également présente dans l'école. Elle permet d'adapter les apprentissages et l'organisation scolaire aux besoins de certains élèves, en lien avec les enseignants des classes.

L'école travaille aussi avec des professionnels du secteur médico-social, qui interviennent auprès de certains élèves dans le cadre de conventions. Ces partenariats permettent de croiser les regards et de mieux répondre aux besoins de chacun. Chaque fois que cela est possible, les interventions ont lieu directement à l'école. Cela facilite le quotidien des élèves et des familles, tout en respectant les missions et les compétences de chacun.

Nous souhaitons une belle année scolaire à tous les élèves et à toutes celles et ceux qui font vivre notre école au quotidien. Qu'elle soit pleine de découvertes, de projets, de réussites et de beaux moments partagés !

Rentrée au collège de l'Alaric : une reprise dynamique, sereine… et un nouveau souffle

La rentrée s'est déroulée sous les meilleurs auspices au collège de l'Alaric, où près de 330 élèves, sur 12 classes, ont retrouvé les salles de classe et l'équipe éducative. Les nouveaux élèves de 6e, parfois un peu anxieux, ont bénéficié d'une entrée en douceur, pensée pour leur offrir des repères, un accueil personnalisé et un premier contact rassurant avec leurs professeurs.

Cette rentrée marque également l'arrivée du nouveau principal, M. AIT OUARET, dont le regard bienveillant mais ferme a accompagné les premiers pas des élèves. Il découvre lui-même l'établissement, qu'il connaissait déjà de réputation grâce à M. BENALI, ancien principal. Son objectif est clair :
« Donner un nouveau souffle au collège pour accompagner les élèves dans leur réussite. »
Il sera épaulé dans cette prise de fonction par Mme DELAHAYE, nouvelle gestionnaire, qui entame elle aussi la découverte du collège et de son fonctionnement.

L'ensemble de la communauté éducative s'est mobilisé pour offrir à chaque élève une reprise calme, structurée et confiante, afin de lancer une année placée sous le signe de la réussite et de l'accompagnement.





Le Capado : retour sur un été riche en aventures !

Cet été, le Capado a accueilli une vingtaine de jeunes qui ont pu profiter pleinement de leurs vacances autour de nombreuses activités, sorties et moments de partage.

Deux beaux séjours ont également marqué cette période estivale, avec des départs à PortAventura et au Futuroscope. Des expériences riches en découvertes et en souvenirs pour les jeunes, mais aussi de beaux moments de vie collective.

Le Capado a fait sa rentrée !

À la salle des jeunes, au stade, nous accueillons les ados **de 9 à 18 ans** :

* Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h30 à 18h30
* Mercredi : 14h à 17h
* Capadance : le mercredi de 17h à 18h30, à la salle omnisports de Capendu.

Jeunes de Capendu et des alentours, venez rejoindre l'aventure avec Jeanne et Mélanie !

📧 lecapado@capendu.fr

Jeunes actifs capenduciens entre 3 et 16 ans ?

Septembre annonce également le début des entraînements pour les associations sportives et les rassemblements pour les associations culturelles.

La Mairie prend en charge 30 % du montant des licences et/ou adhésions sous certaines conditions:

- Un parent ou tuteur légal doit être domicilié à Capendu
- Avoir entre 3 et 16 ans le jour de l'inscription
- S'inscrire à une association proposant une activité sur Capendu
- Aide accordée pour 2 activités par enfant maximum par année scolaire

Pour plus de simplicité :

- Aide versée directement aux associations
- Sans formulaire supplémentaire



Rentrée au Centre de loisirs

La rentrée de l'AL Périscolaire s'est déroulée dans une ambiance enthousiaste et pleine d'élan.
L'accueil compte **123 enfants inscrits**, accompagnés chaque jour par une équipe engagée de **8 agents.**
À la cantine, ce sont **90 enfants** qui partagent leur repas quotidien dans une atmosphère conviviale.

Cette année, les enfants plongeront dans un thème captivant : **la découverte de l'Univers.**
Entre curiosité, imagination et exploration, ils apprendront en s'amusant, la tête dans les étoiles.



Horaires d'ouverture
hors vacances scolaires
* Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
07h15 - 08h45
12h00 - 13h45
16h30 - 18h30
* Mercredi : 07h15 - 18h30
HORS VACANCES SCOLAIRES

De nouveaux employés

Services techniques

Bienvenue à Thibaut !

Dans le cadre de ses études en alternance pour son BTS Aménagement paysager, **Thibaut** est désormais encadré par l'équipe des services techniques. Motivé, dynamique et désireux d'apprendre, il pourra mettre ses compétences en pratique au service de la commune, tout en développant son expérience professionnelle.
La commune est heureuse de contribuer à la formation d'un jeune Capenducien et de l'accompagner dans la réussite de son parcours.

Service animation

Bienvenue à Déborah et Tatiana !

L'équipe de l'animation est heureuse d'accueillir deux nouvelles collaboratrices qui viennent renforcer et dynamiser le service. Motivées, bienveillantes et déjà très investies auprès des enfants, elles apportent un souffle positif au quotidien.

- **Tatiana,** après un stage d'école apprécié de tous, rejoint l'équipe sur le temps de la cantine.
- **Déborah,** pleine d'énergie et d'idées, apporte animation, créativité et sourire sur l'ensemble des temps de loisirs.

Feu d'artifice le 11 novembre

L'été 2026 a été marqué par une sécheresse exceptionnelle, avec des sols extrêmement secs et une végétation fragilisée par plusieurs épisodes de canicule.

Dans ce contexte, le moindre départ de feu pouvait devenir difficile à maîtriser. Par mesure de prudence, et afin de garantir la sécurité de tous, la municipalité a donc préféré **ne pas tirer le feu d'artifice du 13 juillet.**

Ce choix s'est également appuyé sur la situation de nos sapeurs-pompiers, très sollicités tout au long de l'été.
Entre les feux de végétation, les interventions liées aux fortes chaleurs et une tension opérationnelle constante, les équipes ont été particulièrement éprouvées.

Le mois de novembre et ses soirées plus fraiches devraient nous permettre de proposer ce spectacle à l'occasion **de la Saint-Martin**, **le 11 novembre**, un moment fort de la vie capenducienne.
Ce report permettra, nous l'espérons, d'offrir aux habitants un beau feu d'artifice, dans des conditions pleinement adaptées et respectueuses du travail de nos pompiers.

Du miel au collège



Le club Abeille du collège de l'Alaric démarre l'année en récoltant le miel de ses ruches.
Les collégiens, transformés en apprentis apiculteurs, découvrent tout au long de l'année le monde fascinant des abeilles et les gestes essentiels du métier.

Premier Forum des Associations : une belle réussite pour Capendu



Le 5 septembre s'est tenu le Forum des Associations, organisé par *Sport pour Tous*, réunissant de nombreuses activités destinées aux enfants comme aux adultes : **rugby, football, handball, chasse, cyclisme, danse, équitation, gym, judo... et bien d'autres encore.**
Ce rendez-vous a permis aux familles du village et de ses alentours de découvrir l'ensemble des possibilités offertes sur la commune.
Des ateliers ludiques étaient en place pour bien choisir avant de s'inscrire.
Un moment convivial, utile et fédérateur, qui marque une nouvelle dynamique pour la vie associative capenducienne.

3 jours de fête réussis à Capendu



La fête au village a rassemblé beaucoup de monde durant ces trois jours de juillet, malgré une forte chaleur bien présente.

Le 11 juillet, le vide-grenier nocturne et l'animation des MJ Soundvibes ont lancé les festivités dans une ambiance conviviale au stade Michel Berlanga.
Le 12 juillet, après le marché mensuel, l'après-midi a été rythmé par les animations : châteaux gonflables, glisse-piscine, DJ Bestnight, restauration... sans oublier la mousse, très attendue.
Le 13 juillet, la population s'est rassemblée autour du traditionnel pique-nique républicain. Cette dernière soirée était animée par la Color Tour des Galus haute en couleurs, entre musique et bonne humeur.
Beaucoup de rires, de rencontres et de moments chaleureux ont marqué cette édition, fidèle à l'esprit festif de Capendu.
Merci au Comité des fêtes pour ce splendide week-end.

Solidarité estivale : Une attention particulière aux personnes vulnérables



Durant cet été marqué par plusieurs canicules, les élus ont veillé sur les personnes vulnérables inscrites en mairie.

Des appels téléphoniques et visites à domicile ont permis de prendre des nouvelles, de rassurer et de distribuer des brumisateurs. Ces rencontres ont été l'occasion de renouer un contact humain apprécié.
Toutes les personnes suivies étaient accompagnées ou hébergées par des proches, et les climatisations ont bien fonctionné. Le message essentiel a été largement relayé : s'hydrater régulièrement.
Si vous vous sentez isolé, fragile ou en difficulté lors d'épisodes de canicule ou d'inondation, **contactez la mairie pour être inscrit sur le listing des personnes vulnérables.**

Réparation des poteaux



La tempête avait provoqué de nombreux dégâts dans notre village, les poteaux de football et de rugby situés sur le stade Michel Berlanga n'ont malheureusement pas été épargnés. Ils ont pu être réparés dans l'été.





De l'information à Capendu !

Deux panneaux d'affichage électronique ont été installés dans notre commune.

Ils viennent compléter nos outils de diffusion de l'information.

Le premier est situé à l'entrée du village, au croisement de l'avenue du Languedoc et de l'avenue des Anciens Combattants et le second est face à l'école maternelle, au croisement de l'avenue de la République et de la rue Jules Ferry.

Les deux panneaux sont désormais opérationnels

Elisabeth Leprêtre : « Entre Ciel et Mer »



Dans le cadre de sa programmation artistique, la Galerie du Lavoir a accueilli du 18 au 26 septembre les œuvres d'**Elisabeth Leprêtre**.
Cette artiste originaire de Boulogne-sur-Mer est devenue toulousaine au terme de son parcours professionnel réalisé dans le milieu médical.

Après dix mois passés en Gascogne, elle s'installe dans l'Aude avec son époux pour se rapprocher de leur fille et de la « grande bleue », notre Méditerranée, source évidente de son inspiration.

Pour la réalisation de ses œuvres, elle utilise la peinture à l'huile qui est de loin sa préférée. Aujourd'hui, la peinture fait partie de son ADN. Dans un premier temps elle a été un moyen de détente et d'évasion, mais très vite elle deviendra une véritable passion.
Ses tableaux prennent naissance à partir d'images ou de photographies, mais ils sont surtout le fruit de son imagination.
Et d'ajouter : « Il m'arrive de peindre la nuit, car j'y trouve mon inspiration ».

Depuis plus de 15 ans, elle expose ses œuvres qui reflètent son pays natal, invitant le visiteur au voyage entre paysages de bords de mer et les lavandes de la Provence.



Mais comme le souligne l'artiste : « Il ne faut pas qu'admirer une œuvre. Il faut savoir s'évader dedans et se laisser emporter parce qu'elle vous inspire. »

Alors apprenons à voyager entre Ciel et Mer !

Nos agents à Pomas



Le 24 août 2026, une terrible tornade a frappé le village de Pomas (11), causant d'importants dégâts.

L'entraide étant primordiale face à ce type de catastrophe, trois agents municipaux de notre commune ont été envoyés pour aider au déblayage des rues.
Cette tornade de niveau EF3 (sur l'échelle de Fujita améliorée) a détruit de nombreux foyers mais également le château de la commune.

De nombreux moyens ont été et sont encore déployés pour venir en aide aux habitants.
Nous exprimons tout notre soutien aux victimes de cette catastrophe.

Réfection des rues

Après la seconde tranche des travaux de la RD6113, plusieurs **rues du Nord de Capendu** ont été abîmées par les déviations, les intempéries hivernales et les fortes chaleurs estivales.

La commune a donc repris les revêtements et remis à niveau les plaques d'égout afin d'améliorer l'évacuation des eaux dans les rues du Pic de Nore et des Mûriers, ainsi que dans les Impasses Bicentenaire et Amorièrs.
Des interventions nécessaires pour sécuriser et préserver ces voiries.

Accueil des nouveaux Capenduciens

La municipalité invite les habitants installés au village depuis novembre 2025 à une petite cérémonie d'accueil :

le 15 octobre à 18h30.

Monsieur le Maire présentera rapidement le village, avant de partager un verre de l'amitié autour d'un buffet apéritif.
Un moment simple et convivial pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux Capenduciens.

RANDONNEE : Sentier Nature et Patrimoine en Alaric



Cette randonnée propose de partir à la découverte de la richesse de la Montagne d'Alaric en cheminant le long du Sentier Nature et Patrimoine.

Sur les hauteurs de l'Alaric, cette promenade de 3,7 km offre un panorama formidable et des points de vue remarquables sur la Montagne Noire et les Pyrénées.
Le sentier est jalonné de dix panneaux thématiques qui permettent de découvrir le patrimoine environnemental de l'Alaric à travers sa faune, sa flore, son histoire et sa géologie.





Caractéristiques du sentier
Site Natura 2000 « Corbières occidentales »
Distance : 3,7 km (Boucle)
Durée : Environ 2 heures
Dénivelé : 63 mètres
Difficulté : Facile
Balisage : Rectangle jaune
Départ : Parking du Col du Fer à Cheval, situé sur la route D57 entre Capendu et Montlaur





Veiller sur notre patrimoine arboré



C'est avec regret que nous avons dû nous séparer d'un des platanes de la place de la mairie, devenu trop fragile pour être conservé en toute sécurité.

L'expertise réalisée a confirmé son mauvais état ainsi que la présence ancienne de béton dans certaines branches. Cette pratique, courante dans les années 1980, visait à consolider l'arbre en comblant ses cavités, mais pouvait à terme contribuer à sa fragilisation.
Les arbres voisins, également diagnostiqués seront suivis de près.

Agir pour nos animaux

Luttons ensemble contre la maltraitance et l'abandon de nos compagnons à quatre pattes. Il est légalement répréhensible d'infliger de mauvais traitements aux animaux domestiques, sauvages, apprivoisés ou tenus en captivité.

Que dit la loi exactement?

Le code pénal prévoit plusieurs sanctions en fonction de la gravité des actes commis :
Négligence, mauvais traitements (comme : priver un animal de nourriture ou d'eau, le laisser sans soins, le maintenir dans un habitat inadapté), les actes intentionnels visant à faire souffrir ou mourir un animal, ainsi que le fait de l'abandonner sont plus lourdement sanctionnés.
Les sanctions peuvent aller d'une amende de 4e classe soit 750 € à une peine d'emprisonnement de 5 ans et de 75 000 € d'amende.

Que faire si je suis témoin de maltraitance ou d'abandon?

- **Les associations spécialisées dans les enquêtes de maltraitance:**

1. **ARDA**: recueille les signalements de maltraitance dans l'Aude, réalise des enquêtes sur le terrain et travaille en lien direct avec les autorités locales.
2. **SEPA:** des enquêteurs bénévoles dans le département de l'Aude sont déployés pour prendre en charge les signalements de maltraitance.
3. **DDETSPP** intervient à la suite de signalements de négligence ou de cruauté. Réalise des inspections forcées, prononce des mesures administratives ou judiciaires, pouvant aller jusqu'au retrait immédiat et à la saisie définitive des animaux.

- **Allez au commissariat de police**
- **Allez chez un vétérinaire**
- **Composez le 3677**

1er tour : dimanche 18 avril
2nd tour : dimanche 2 mai



Pour vous inscrire sur les listes électorales en vue de l'élection présidentielle de 2027

Vous devez effectuer la démarche en ligne ou en mairie au plus tard le vendredi 12 mars 2027.

1. Les moyens pour s'inscrire

- En ligne :

Rendez-vous directement sur le service officiel de Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales via Service Public en vous connectant avec FranceConnect.

- En mairie :

Déposez ou envoyez le formulaire Cerfa n°12669 complété auprès de votre mairie.

2. Les pièces justificatives à fournir

- Une pièce d'identité :

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité (ou périmé depuis moins de 5 ans).

- Un justificatif de domicile :

Un document de moins de 3 mois établi à vos nom et prénom (facture d'électricité, de gaz, d'eau, d'internet ou quittance de loyer non manuscrite).

3. Les conditions à remplir

- Avoir la nationalité française.
- Être âgé d'au moins 18 ans au plus tard la veille du scrutin.
- Jouir de vos droits civils et politiques.

À 18 ou 19 ans, c'est votre premier vote ?

Inscription automatique (si vous avez fait votre recensement à 16 ans)

- Principe : La mairie vous inscrit d'office sur la liste électorale de votre commune de recensement.
- Carte électorale : Elle vous est envoyée par courrier.
- Vérification : Vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur le site officiel Service-Public.fr.

Inscription manuelle (si vous n'avez pas fait le recensement à 16 ans ou en cas de retard ou omission), vous devez faire la démarche vous-même.

Rencontres Sénatoriales

Le 27 septembre ont eu lieu les élections sénatoriales. Contrairement aux élections municipales, législatives ou présidentielles, les sénateurs ne sont pas élus directement par les citoyens, mais par un collège de «Grands électeurs», composé en très grande majorité d'élus locaux.
À Capendu, le Conseil municipal a désigné trois délégués : Claude Busto, Pascale Raffanel et Claude Osmont. Tous les trois ont participé à l'élection des deux sénateurs qui représenteront l'Aude pour **les six prochaines années.**

Nous n'avons malheureusement pas pu rencontrer l'ensemble des candidats. Ceux qui sont venus à notre rencontre nous ont néanmoins permis d'avoir des échanges directs et constructifs sur les réalités auxquelles nos communes sont confrontées quotidiennement.
Ruralité, mobilité, gestion de l'eau, prévention des incendies, finances communales, école, services publics ou encore désengagement progressif de l'État : les sujets ne manquent pas.

Ces rencontres sont importantes car le Sénat a notamment pour mission de **représenter les collectivités territoriales.** Nos futurs sénateurs devront donc connaître et porter les préoccupations de nos communes et de nos territoires.
Au-delà des sensibilités et des couleurs politiques, notre priorité reste la même : défendre les intérêts de Capendu, de nos communes rurales et plus largement de notre territoire.
Nous félicitons **Claudie Faucon-Méjean et Sébastien Pla** pour leur élection.

Urbanisme : les démarches pour vos travaux

Savez-vous que votre projet d'extension, de modification extérieure ou de peinture doit respecter les règles en vigueur ?

Quelle démarche pour mon projet ?
Aucune démarche : pour repeindre des éléments extérieurs *exactement* à l'identique (volets, portes).
Déclaration Préalable (**DP**) : pour les modifications d'aspect extérieur (changement de couleur, clôture, nouvelle fenêtre) ou les petites extensions...
Permis de Construire (**PC**), certificat d'urbanisme (**CU**) ou autorisation de travaux (**AT**) : pour les constructions neuves, les agrandissements/travaux plus importants...
Comment préparer mon dossier ?
Un dossier complet permet une instruction plus rapide ! Selon les travaux, des pièces obligatoires vous seront demandées : plan de situation, photos avant travaux, référence de la couleur ou code RAL, etc.
Attention : chaque pièce manquante suspend l'instruction et retarde le début des travaux.
Tout se fait en ligne !
Connectez-vous sur notre site Internet : *mairie-capendu.fr (Rubrique Mairie > Urbanisme)*
→ Dépôt de demande d'urbanisme.
Vous pourrez également consulter le *PLU, Plan Local d'Urbanisme* pour vérifier les couleurs et matériaux autorisés dans la commune.
Un doute ? Une question ?
Pour éviter les mauvaises surprises, n'hésitez pas à contacter les services de la Mairie avant de lancer vos démarches. Nous sommes là pour vous guider !

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Être un élu municipal, c'est exercer une fonction publique au service de l'intérêt général. Nous avons des devoirs d'impartialité, de probité et d'intégrité, auxquels nous nous sommes engagés en signant la *charte de l'élu local* lors du premier conseil municipal, le 27 mars 2026. Ces règles ne concernent pas uniquement les grandes collectivités ou les affaires médiatisées. Elles s'appliquent également dans nos petites communes, où les élus connaissent souvent les habitants, les associations et les entreprises locales.

Un conflit d'intérêts peut survenir dans une situation très ordinaire, parfois même sans que l'élu en ait conscience au départ.

Prenons un exemple : une entreprise candidate pour réaliser un chantier communal. Si un élu possède un intérêt direct ou indirect dans cette entreprise, la situation doit être connue avant que la procédure avance. Il ne doit pas pouvoir utiliser sa fonction pour favoriser l'entreprise dans laquelle il a un intérêt. Et surtout, la transparence ne devrait jamais dépendre du fait qu'un autre élu découvre par hasard la situation. La procédure doit garantir, dès le départ, que la décision sera prise de manière impartiale.

En cas de conflit d'intérêts, l'élu concerné doit se mettre en retrait de la décision : c'est ce qu'on appelle le « déport ». Il ne participe pas aux échanges, ne prend pas part à la décision et ne participe pas au vote.

Ce n'est pas une sanction, c'est une manière de protéger l'élu, la commune et la décision collective. Un élu ne perd rien de sa légitimité. Il démontre ainsi qu'il place l'intérêt général au-dessus de ses intérêts personnels.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

À Capendu, la communication municipale ne manque pas de souffle ! Publications, « Vis ma vie de maire » … nous découvrons même les talents de choriste de Monsieur le Maire. De quoi alimenter les réseaux sociaux ! Mais sept mois après les élections, ce sont surtout les engagements pris devant les Capenduciens qui nous intéressent.

Où sont les réunions de proximité promises ? Où en sont la sécurité et les caméras ? Le nettoyage des rues, l'état de certaines routes et les problèmes de stationnement ? Les travaux dans les écoles face aux fortes chaleurs ? La mobilité douce, notamment aux abords de la maternelle ? Et les composteurs, avec les nuisances liées aux rats ?

La nouvelle tranche de travaux de la RD6113 arrive. Après les difficultés déjà rencontrées, circulation et information des habitants ont-elles été anticipées ?

Nous avons aussi alerté la mairie sur plusieurs situations de cabanisation. Là encore, nous attendons des réponses.

Oui, les horaires de l'éclairage public ont été modifiés. Pour le reste, les Capenduciens attendent du concret.

Être visible sur les réseaux, c'est bien. Être au rendez-vous des engagements, c'est mieux. Notre commune mérite des décisions et des résultats. Peut-être pourrons-nous enfin en débattre autour d'un verre après un conseil municipal ?
Mr Maggi Cyril

Où sortir à Capendu?

OCTOBRE:

15 octobre : Accueil des nouveaux arrivants - Mairie

16 octobre : La fête des vins - Comité des fêtes- parking Terroir

16-18 octobre : Retrospective FREEDA (Peinture et photos) - Au Lavoir

23 - 31 octobre : Regards croisés (Photographies Graph) - Au Lavoir

23 octobre : Soirée vigneronne et concert à 18h au Café de la terrasse

31 octobre : Soirée costumée d'Halloween au Café de la terrasse.

NOVEMBRE :

5 - 16 novembre : Isa Ducastaing (Collages) - Au Lavoir

6-7-8 et 11 novembre : Fête de la St Martin - Au Grand Foyer

11 novembre : Départ de la Cérémonie à 18h - place de la Mairie - suivi du **feu d'artifice**

20 - 30 novembre : Anna Krystina Camille (Peinture et dessins) - Au Lavoir

DÉCEMBRE:

tout le mois : Concours Illuminations de Noël

11 - 16 décembre : Dominique Perinaud (Photos) - Au Lavoir

12 décembre : Le Café de la terrasse fête ses 3 ans avec Dj' Bestnight thème : pull de Noël

31 décembre : Soirée du Nouvel An avec Dj' Monié au Café de la terrasse

L'Espace culturel le Chai

Cinéma – Spectacles – Médiathèque

63 avenue des anciens combattants

Cinéma :

Le deuxième mardi de chaque mois – 3 séances 15h30 18h30 20h30 - 5 € la séance

Spectacles :

16 octobre 20h30 « Frédéric Fromet se tient à carreau »

21 novembre - 20h30 « Tous »

Théâtre :

4 décembre – 18h30 « Comme des bêtes »

11 décembre – 21h « Comme à la maison »

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

Votre évènement n'est pas dans la Circulade ? Contactez-nous : circulade@capendu.fr